

La Voie à Suivre

Ki Tetsei

792

Ohr Haïm Vé Moché • 32, rue du Plateau 75019 Paris - France
Tel.: +331 42 08 25 40 • Fax: +331 42 06 00 33 • www.hevratpinto.org

Hevrat Pinto • 20 bis, rue des Mûriers 69100 Villeurbanne - France
Tel.: +334 78 03 89 14 • Fax: +334 78 68 68 45 • www.hevratpinto.org



11 Elloul 5773 - 17 Août 2013

Rabbi David Pinto Chlita

L'orgueil engendre l'indifférence

Ces jours du mois d'Elloul sont chargés d'une grande et nécessaire préparation pour améliorer nos actes et nous repentir totalement avant Roch Hachana, le jour du jugement pendant lequel tous les humains passent devant le Saint, béni soit-Il comme des moutons, et où Hachem tient en main la balance de la justice.

Chacun est jugé en fonction de ses actes, pour le meilleur ou pour le pire, et comme le dit Rabbeinou Yona dans « Cha'arei Techouva » : « Celui qui prête attention à la parole de D., son cœur tremble en lui lorsqu'il se rend compte que tous ses actes sont inscrits dans le livre. A ce moment-là, D. assigne en jugement tout acte avec tout ce qui en était caché, pour le meilleur et pour le pire, car l'homme est jugé à Roch Hachana et le verdict est scellé à Yom Kippour. Lorsque l'homme sait que son cas va être présenté devant un roi humain, il est saisi d'une grande crainte et cherche en lui-même des échappatoires, il se hâte de trouver des moyens de se dérober. Il ne lui vient pas à l'idée de se tourner à droite et à gauche pour vaquer à ses occupations quotidiennes, et il ne s'occupe pas de cultiver sa terre. Il ne visite pas ses vignes, et en ce jour si grave, il ne détourne aucunement son attention des moyens d'être sauvé immédiatement. C'est pourquoi grande est la sottise de ceux qui vont à leur travail jusqu'au soir pendant ces jours redoutables, les jours de jugement, sans savoir ce qu'il en sera du verdict ! Il convient à tout homme pieux de minimiser ses autres préoccupations et de fixer jour et nuit des temps d'isolement afin de faire son examen de conscience. On se lèvera tôt le matin pour chercher à se repentir et à agir droitement, et on se répandra en prières et en supplications. C'est un moment propice où les prières sont écoutées, comme l'ont dit nos Maîtres (Roch Hachana 18b) : « Cherchez Hachem lorsqu'Il est présent, appelez-Le lorsqu'il est proche », ce sont les dix jours qui séparent Roch Hachana de Yom Kippour. C'est une mitsva positive de la Torah de se réveiller spirituellement et de se repentir à Yom Kippour, ainsi qu'il est dit (Vayikra 16, 30) : « De tous vos péchés, purifiez-vous devant Hachem ». C'est pourquoi l'Écriture nous avertit de nous purifier devant Hachem par notre techouva, et nous serons rachetés en ce jour pour nous purifier. »

Ces propos de Rabbeinou Yona paraissent simples et clairs pour n'importe qui. Quiconque a la moindre intelligence devrait immédiatement, dès le début du mois d'Elloul, commencer à se préparer convenablement au jour du jugement, par la techouva, l'examen de conscience et la réparation des manques, pour être prêt à se tenir en jugement à Roch Hachana. Mais malheureusement, telle n'est pas la réalité, tout le monde ne se prépare pas comme il faudrait, et tout le monde n'est pas habitué de la crainte du jugement. Il faudrait comprendre pourquoi. Qu'est-ce qui empêche l'homme de faire son examen de conscience, de se repentir et de se rapprocher de D. ? Pourquoi le cœur reste-t-il indifférent et ne s'éveille-t-il pas à la techouva ?

Il me semble qu'on peut dire que la racine du mal se cache dans l'orgueil qui réside dans le cœur. La nature humaine veut qu'on ne voie pas ses propres imperfections, l'orgueil ne nous permet pas de trouver dans notre conduite des défauts et des manques. On sait parfaitement les distinguer chez autrui, ainsi que chercher et trouver tous leurs défauts, qu'ils soient évidents ou cachés. Mais envers soi-même, on se donne toujours une tape de satisfaction sur l'épaule, en se disant qu'on est parfait, qu'on possède toutes les meilleures qualités, et qu'on est incomparable par sa grande droiture. Avec de telles pen-

sées arrogantes, il est certain qu'on ne pourra jamais se repentir, car dans sa sottise on ne comprendra pas du tout de quoi et pourquoi on devrait se repentir, et quel tort on pourrait bien se trouver. Et même quand on se frappe le cœur au moment de la confession, en disant « nous avons péché, nous avons fauté », on le fait extérieurement, car dans le secret du cœur on croit que cela ne s'applique pas à soi, puisqu'on n'a pas fauté et qu'on n'a pas péché le moins du monde, mais plutôt à ceux qui nous entourent et qui, eux, ont fauté et péché... Et dans sa grande suffisance, on ne connaît pas l'amère vérité, à savoir qu'on est entièrement plaies ouvertes, et qu'on a de nombreuses et très graves fautes suspendues au cou. Tout ce mal provient du répugnant défaut de l'orgueil qui se cache dans le cœur, dissimulant les mauvaises actions et couvrant les péchés, sans donner aucune possibilité d'examiner sa conscience et de chercher dans les recoins du cœur afin de trouver et de dévoiler les nombreuses imperfections qu'il recèle, de façon à pouvoir les réparer.

C'est exactement ce qui arrive à quelqu'un qui se tient avant le jour du jugement. Certes, il sait parfaitement qu'à Roch Hachana il va devoir se présenter devant le Roi du monde et rendre des comptes détaillés sur ses actes. Et pourtant, il n'y a en lui aucune crainte, car la tendance à l'orgueil ne le laisse pas prendre conscience de ses défauts, il croit sincèrement qu'il n'y a rien en lui à réparer ni à redresser, et il lui semble dans sa vanité qu'il est déjà parfaitement prêt à passer en jugement, qu'il sera reconnu comme un juste et que ses nombreuses bonnes actions pourront voiler les mauvaises, tout cela sans se rendre compte de la douloureuse vérité, à savoir que ses nombreuses fautes sont considérables. Malheur à lui s'il arrive ainsi au jour du jugement ! Mais comme nous l'avons dit, l'orgueil l'aveugle et ne lui permet pas d'interrompre les habitudes de sa vie, de faire son examen de conscience, et ainsi de reconnaître ses mauvaises actions.

Naturellement, la bonne voie, celle qui convient, est de mettre à profit ce mois-ci pour examiner sa conduite. Si l'on trouve en soi des manques et des défauts, on les admettra immédiatement et on s'en confessera devant D., en demandant pardon. On se repentira totalement, et Hachem nous prendra en pitié. Tout juif (yéhoudi) est appelé du nom de Yéhouda, parce que Yéhouda avait l'habitude de s'examiner, de sentir ses défauts et de les reconnaître (lehot) immédiatement. C'est de cela que Ya'akov l'a loué en disant « Yéhouda, tes frères te reconnaîtront » (Béréchit 49, 8), ce que la traduction araméenne rend par « tu n'as pas eu honte de reconnaître ta faute ». Yéhouda a su reconnaître en public la faute qu'il avait commise avec Tamar, et n'a pas eu honte de dire : « Elle est plus juste que moi. » Comme le dit la Guemara (Sota 7b) : « Yéhouda a reconnu et n'a pas eu honte, et comment cela a-t-il fini ? Il a hérité de la vie du monde à venir.

Puissions-nous tous être dignes de nous tenir devant Hachem au jour du jugement, et que le Créateur nous inscrive tous dans le livre des hommes justes et pieux, pour une bonne vie et pour la paix, Amen, Amen.

Paris	Lyon	Marseille	
20:46*	20:29*	20:21*	Allumage
21:55	21:34	21:25	Fin

* allumage selon l'horaire de votre communauté



Les parents ont une influence !

Un jeune talmid 'hakham s'est présenté devant Rabbi Yé'hezkel Abramsky zatsal et a engagé avec lui une conversation au cours de laquelle il lui a raconté qu'il était en ce moment en train d'étudier le passage sur le fils rebelle du traité Sanhédrin.

Quand l'auteur de « 'Hazon Yé'hezkel » a entendu cela, il lui a dit : « Je vais vous raconter une histoire terrible qui m'est arrivée lorsque j'étais Rav en Russie. »

Il a raconté qu'on s'adressait au Rav non seulement pour des questions de halakha, ou pour parler de Torah, mais que de nombreux juifs de la communauté, des gens simples, venaient aussi le trouver pour lui demander une bénédiction. Ils demandaient au Rav d'intercéder et de prier pour eux, que ce soit pour la guérison d'un malade dont on désespérait, pour une femme stérile, ou qui avait du mal à accoucher, ou pour la réussite d'un homme qui avait fait faillite ou sur qui pesait un décret des autorités, et ainsi de suite. Un jour vint le trouver une femme qui demanda : « Rabbeinou, s'il-vous-plaît priez pour moi, pour que mon fils meure ! » J'ai été horrifié d'entendre cette requête inhabituelle et terrifiante.

La mère s'est mise à expliquer son étonnante demande : elle avait un fils unique, et maintenant il avait reçu un ordre de mobilisation dans l'armée russe. Connaissant les difficultés et les épreuves qu'il allait devoir affronter, elle craignait qu'il ne trébuche et s'écarte du bon chemin, c'est pourquoi elle demandait au Rav de prier pour qu'il meure maintenant comme un juif droit et pur, avant que les fautes l'aient rendu impur.

Le Rav Abramsky a cherché à l'apaiser, et tout en lui parlant, il s'est avéré que la femme était âgée et angoissée de ce que c'était son fils unique et qu'elle n'aurait pas d'autre enfant. Mais malgré tout, la terrible crainte de le voir abandonner la Torah l'avait amenée à la décision que la seule chose à faire était de demander au Rav de prier le Créateur du monde de prendre l'âme de son fils, son bien-aimé, même si elle devait rester seule, sans descendance, pourvu que son fils ne soit pas obligé d'affronter des épreuves qui risquaient de le faire tomber dans l'abîme. La mère versa des pleurs abondants, Rabbi Yé'hezkel pleura avec elle, et en fin de compte il lui dit : « Au lieu de prier pour que votre fils meure, nous allons tous prier pour qu'il vive et triomphe des épreuves et reste un juif casher. » C'est effectivement ce qui se passa. La prière venant des profondeurs du cœur transperça les cieux, et ce jeune homme a fait partie des seuls qui ont mérité, même après leur incorporation, et après avoir été ballotté de pays en pays et de peuple en peuple parmi de grossiers soldats non-juifs, de préserver leur judaïsme et de rester fidèles et cashers.

Le Rav a terminé son histoire en disant : « A ce moment-là, j'ai senti que j'avais en face de moi une image vivante et concrète de ce qui est dit dans la Torah sur le fils rebelle, qui est tué à cause de ce qu'il finirait par devenir, « son père et sa mère le saisiront et le feront sortir vers les Sages de la ville ».

Les parents eux-mêmes, dont personne ne ressent autant l'amour pour leur fils, triomphent de leur amour naturel lorsqu'ils savent que leur fils va se dévoyer et perdre la vie éternelle, et préfère que s'applique à lui « qu'il meure innocent et qu'il ne meure pas coupable ».

Ce sont les parents qui sont coupables !

« Il n'écoute pas la voix de son père et la voix de sa mère » (Devarim 21, 18). A propos de l'explication de la Guemara dans le traité Sanhédrin (71a) « si la voix de sa mère n'est pas semblable à celle de son père, il ne devient pas un fils rebelle », le gaon Rabbi 'Haïm Kaniewsky chelita dit : Si son père et sa mère ne sont pas

égaux dans leurs propos, l'un dit « droite » et l'autre dit « gauche », et que le fils est témoin des divergences et des disputes de ses parents, alors il ne mérite pas la mort quand il devient un fils rebelle, car ce n'est pas lui qui est coupable de ses actes et de ses attitudes rebelles.

L'un des premiers grands principes dans l'éducation est la conduite que les parents adoptent et cherchent à faire adopter chez eux. En général, lorsque les parents veillent aux mitsvot et redoutent la faute et les obstacles qui peuvent y mener, lorsque le père est assidu dans l'étude de la Torah, cela a automatiquement une influence sur les enfants, car la plupart des enfants imitent leurs parents. Mais si ce n'est pas le cas, le fils lui-même n'est pas tellement coupable. Il faut attribuer la culpabilité et la responsabilité à celui qui lui a servi d'exemple par sa conduite et ses actes.

Dans la tombe, tout est révélé

Pendant l'Holocauste, Rabbi Mordekhaï Zuckerman zatsoukal est arrivé au ghetto de Kovno. Pendant ces jours terribles, il a mérité de servir le vieux Rav de Kovno, le gaon Rabbi Avraham Duber Shapira zatsal, auteur de « Dvar Avraham », qui était alors malade et alité. Entre autres, Rabbi Mordekhaï l'a aidé dans la rédaction de ses livres, et comme lui-même l'a raconté plus tard : « J'ai préparé trois de ses livres pour l'impression, un livre de souvenirs de sa vie à Volojine, un livre de sermons et de cours donnés dans diverses circonstances, quelques nouvelles explications de Torah sur Kodachim et des remarques sur « Dvar Avraham ».

Tout, absolument tout avait été oublié par Rabbi Mordekhaï, à l'exception d'une seule affirmation, dont il se souvenait de « Sefer HaDrouch ». Avant de la citer, tendons l'oreille à sa triste explication : « Ce n'est pas surprenant que je ne me souviens pas ! Il est impossible de décrire comment était la vie là-bas, la peur qui régnait dans le ghetto. Même vivre un seul jour dans le ghetto était terrible, on avait l'impression qu'un jour était un mois. Tant de difficultés, il est impossible de décrire ce qui se passait là-bas. »

Et voici cette citation marquante : Sur le verset « Si un homme a un fils rebelle », la Guemara dit dans Sanhédrin (71a) que le fils rebelle « n'a jamais existé et n'existera jamais ». Là-dessus, Rabbi Yonathan affirme : « Je l'ai vu et je me suis assis sur sa tombe. »

Le « Dvar Avraham » écrit à ce propos : Il est impossible de voir le « fils rebelle » pendant sa vie, parce qu'extérieurement il a l'air d'un tsaddik qui désire le bien de tous. Mais « je me suis assis sur sa tombe », sa tombe, on peut la voir. Après sa mort, on voit tout à coup les terribles résultats de ses actes vils, et a posteriori il s'avère que ce « tsaddik » n'était qu'un « fils rebelle ». Ainsi, du vivant des « maskilim », leurs actes ne se remarquent pas. Ils parlent du « bien de la communauté », de faire sortir Israël de l'« obscurité » vers la « lumière ». On a l'impression que leur conduite est licite et droite. Mais après leur mort, quand on voit les résultats sinistres de leurs actes, vers quelle bassesse ils ont mené la communauté d'Israël, alors on se rend compte qu'ils sont en vérité des « fils rebelles » !

Garde Ta langue

Il est interdit de révéler et de haïr

Quand on a vu quelqu'un de moyen qui fait en général attention à la plupart des interdictions commettre une transgression délibérément, s'il est possible de le juger favorablement, par exemple en pensant qu'il ne savait pas à quel point c'était grave, c'est ainsi qu'il faut le juger. Il est interdit de révéler sa faute en public, et également de le détester soi-même.

« Un habit d'homme ne sera pas sur une femme, et un homme ne portera pas un vêtement de femme » (22, 5)

Alors qu'envers la femme, il est dit « ne sera pas », envers l'homme l'ordre est de « ne pas porter ». Que signifie ce changement d'expression ?

L'auteur d'« Ayélet HaCha'har » explique qu'il est possible qu'il y ait une différence. Là où vient l'ordre « ne sera pas », cela ne change rien qu'on l'ait mis soi-même ou que d'autres vous l'aient mis, car des deux façons, on transgresse l'interdiction. Par contre, quand l'ordre est « ne portera pas », on trouve chez le Rambam que celui qui fait porter du cha'atnez à quelqu'un d'autre, ce dernier l'ayant porté par inadvertance, celui qui le lui a fait porter est passible de coups, et le livre « Mirkévet HaMichné » explique que c'est parce qu'il est écrit à propos du cha'atnez « ne montera pas », ce qui signifie que c'est même si c'était par l'intermédiaire de quelqu'un d'autre.

« Tu prendras pour toi les enfants » (22, 7)

Le Midrach donne une merveilleuse segoula pour ceux qui n'ont pas d'enfants : accomplir la mitsva de « chiloua'h haken », renvoyer la mère du nid pour prendre les oisillons.

Il est dit dans le Midrach Rabba : « Quelle est la récompense de cette mitsva ? Si tu n'as pas d'enfants, Je te donnerai des enfants. D'où le savons-nous ? C'est qu'il est dit : « Envoie, renvoie la mère », et alors quelle est ta récompense ? « tu prendras pour toi les enfants ». »

Cette belle segoula est également citée dans le Yalkout Chimoni : celui qui fait une seule mitsva, on lui fait du bien et on allonge ses jours. Le Saint, béni soit-Il a dit : « Si tu accomplis la mitsva de « chiloua'h haken », même si tu étais stérile, par ta vie ! Je te promets que Je te donnerai des enfants, ainsi qu'il est dit : « Envoie, renvoie », si tu fais cela, alors « tu prendras pour toi les enfants ».

« Un bâtard (mamzer) n'entrera pas dans la communauté de Hachem » (23, 3)

Est-ce qu'un bâtard a le droit d'écrire un séfer Torah ?

Le Mordekhi écrit dans « Hilkhote Ketanot » que la raison pour laquelle un séfer Torah écrit par un bâtard est invalide est que lorsque le scribe écrit le verset « un bâtard n'entrera pas », il se dépêchera et n'écrira pas la mise en garde de ce verset avec toute la conviction nécessaire. Et même s'il dit « j'ai eu les intentions nécessaires », il est probable qu'il se trompe.

« Quand tu gauleras ton olivier, n'y glane pas après coup » (24, 20)

Rabbeinou Be'hayé, à la suite du Midrach, explique : ne te sens pas supérieur aux pauvres si tu te montres bon en laissant des olives sous l'arbre. En effet, il convient à l'homme de manifester de la générosité sans que cela soit public, ainsi qu'il est écrit (Michlei 20, 6) : « Beaucoup de gens sont appelés hommes de bonté, mais un homme de confiance, qui le trouvera ? », ce qui signifie que la plupart des gens proclament leurs actions généreuses et ne les cachent pas, mais « un homme de confiance », qui fait du bien sans vouloir qu'on le sache, qui le trouvera ? Et il s'appelle « homme de confiance » selon le verset « l'homme de confiance sait cacher les choses » (ibid. 11, 13).

La vie dans la paracha

A partir de l'enseignement de Rabbeinou 'Haim ben 'Attar

« Il n'écoute pas la voix de son père et la voix de sa mère » (21, 18)

La raison pour laquelle il faut dire « la voix de son père » (qui a été cité auparavant) sans se contenter de dire « sa voix » est que si un fils se rebelle contre ceux qui l'ont engendré, cela provient de ce qu'il se rebelle contre son Père et sa Mère, à savoir le Saint, béni soit-Il et la communauté d'Israël (Zohar II 85). Ainsi, il est dit (Michlei 1, 8) : « Ecoute, mon fils, les reproches de ton père et ne te détourne pas de la Torah de ta mère. » En effet, si ses géniteurs s'abstiennent de le punir et le laissent faire tout ce qui lui semble bon, cela aura pour conséquence qu'il se révoltera contre eux aussi.

C'est ce que signifie le verset « quand un homme aura, etc. », sache qu'il n'écoute pas la voix du Saint, béni soit-Il et de la communauté d'Israël, bien qu'on le punisse. Cela veut dire qu'outre le fait qu'il n'accepte pas de se repentir de ses fautes envers D., de plus il « ne les écoute pas ».

A la lumière de la Paracha

Le rôle du garde-fou dans une maison juive

« Lorsque tu construiras une nouvelle maison, tu feras un garde-fou à ton toit et tu ne mettras pas de sang dans ta maison si quelqu'un venait à en tomber. »

La guerre contre le mauvais penchant est un devoir pour tout le monde, partout et tout le temps. Tout un chacun doit partir en guerre contre son yetser, pour ne pas être vaincu par celui-ci mais plutôt triompher de lui, et ensuite il faut construire sa maison. Chaque juif est comme une « maison », car c'est là que réside la Chekhina, comme l'ont dit les anciens (Rabbeinou Ephraïm Chemot 25, 8) sur le verset « Ils me feront un Sanctuaire et Je résiderai en eux » (Chemot 25, 8) – il n'est pas dit en lui mais en eux, c'est-à-dire en chacun d'entre eux.

D'après tout cela, je voudrais expliquer la juxtaposition du passage sur le garde-fou avec le passage « quand tu partiras en guerre ». La Torah a dit : Fais attention, quand tu construis une maison, de faire un garde-fou à tout endroit pour que le mauvais penchant n'y pénètre pas et ne te fasse pas trébucher, et qu'il n'y ait pas de sang dans ta maison.

On peut ajouter que le toit est l'endroit le plus haut de la maison, or la Torah a dit : Si tu pars en guerre contre ton ennemi, que tu le vaincs et qu'il soit livré entre tes mains, veille à ne pas te remplir d'autosatisfaction en te disant : Voici que j'ai vaincu mes instincts, je me suis construit une nouvelle maison, un endroit où la Chekhina pourra résider, pourquoi maintenant servir mon Créateur puisque j'ai déjà vaincu mon mauvais penchant ?

C'est pourquoi la Torah a ordonné « tu feras un garde-fou à ton toit », parce que tu es sûr de toi et certain d'être arrivé à la perfection, or nos Sages ont dit (Avot 2, 4) : « Ne te fais pas confiance à toi-même jusqu'au jour de ta mort ». Afin que tu ne risques pas de tomber de ton niveau et de mettre du sang dans ta maison, la Torah a dit « Souviens-toi de ce que t'a fait Amalek ! »

« Amalek » a la même valeur numérique que « ram » (élevé), ce qui est une allusion à l'orgueil. C'est la force impure d'Amalek, qui fait fauter Israël.

De plus, « hama'aké » (le garde-fou) a la même valeur numérique que « rakh » (doux, souple). La Torah fait ainsi allusion à l'enseignement de nos Sages (Ta'anit 20a) selon lequel « l'homme doit toujours être souple comme un roseau et non dur comme le cèdre », c'est-à-dire qu'il ne doit pas s'enorgueillir en se disant « Je n'ai plus rien à faire après la guerre contre le yetser », car les Sages ont dit (Ta'anit 31a) « Celui qui ajoute [à l'étude de la Torah], on lui ajoute [la vie], mais celui qui n'ajoute pas, on lui enlèvera. » Pendant toute la vie, il y a le devoir de mener une guerre sainte contre le mauvais penchant et de le vaincre.

LE TSADDIK RABBEINOU 'HAÏM PINTO, QUE SON MERITE NOUS PROTEGE

Plus de trois cent vingt ans ont passé depuis la disparition de la lumière du Maghreb, le tsaddik, kabbaliste et saint Rabbi 'Haïm Pinto le grand. Le halo qui l'entourait de son vivant, grâce à sa Torah et à la profondeur de sa sainteté, qui s'exprimaient en paroles pures et porteuses de miracles et de délivrances, car « le tsaddik décrète et le Saint, béni soit-Il exécute », a aujourd'hui encore tout son impact. De nombreux juifs font état des grandes délivrances qu'ils ont méritées après avoir fait des prières de supplication devant le Créateur du monde en évoquant le mérite du tsaddik habitué aux miracles, Rabbi 'Haïm Pinto.

Le nom du tsaddik était déjà révérend depuis des centaines d'années parmi les juifs du Maroc, et même au-delà. La renommée de son esprit de sainteté transcendait les frontières et les déserts, les océans et les continents. De nombreux livres ont été écrits sur les merveilles qu'il a accomplies, afin qu'elles soient transmises à la postérité. L'un des livres où figurent de telles histoires est l'ouvrage connu « Cheva'h 'Haïm », qui a été écrit en arabe par Rabbi Makhlof Mazal Trim zatsal. Dernièrement, il a été traduit en hébreu par le Rav David HaCohen, disciple de notre maître le gaon et tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita, et ensuite d'autres écrivains ont recherché le mérite de rapporter par écrit des événements se rapportant au tsaddik.

Le nom de Rabbi 'Haïm le grand, que son mérite nous protège, était connu dans tout le pays dès sa jeunesse, car il avait adopté une vie de Torah et de sainteté telle qu'il l'avait observée chez ses saints aïeux. Il était connu dans toutes les communautés juives du Maroc, et même les non-juifs le respectaient considérablement et le traitaient comme un homme saint qui accomplissait des merveilles. Sa renommée se répandit au loin, non seulement à l'intérieur du Maroc mais dans de nombreux pays d'Europe et du Moyen-Orient. Il recevait souvent des demandes venues de très loin, de juifs qui lui demandaient de prier pour eux et d'implorer qu'il leur soit fait miséricorde.

La porte de la maison du tsaddik à Mogador était ouverte à toutes les heures de la journée devant tout le monde, sans exception, pauvre ou riche, et il s'efforçait d'agir en faveur de quiconque s'adressait à lui.

Après le décès de son maître le gaon Rabbi Ya'akov Bibas zatsal, la communauté s'adressa à lui pour lui demander de le remplacer, et il assumait la rabbanout de Mogador. Au début, Rabbi 'Haïm refusa, mais après de nombreuses supplications de la part des responsables de la communauté, il finit par accepter de prendre la place de son saint maître. Il prit ainsi en charge les problèmes de la communauté, publiques aussi bien que privés.

A cette époque, Rabbi 'Haïm se fit aider dans les affaires de la rabbanout par son ami le gaon et saint Rabbi David ben 'Hazan zatsal, qui le seconda dans les affaires communautaires, l'enseignement de la Torah et tout ce qui concernait le judaïsme.

Son travail commençait déjà peu de temps après minuit. A cette heure-là, il entamait sa journée avec la force du lion dans l'étude de la Torah et le service de Hachem. A la même heure exactement, son chamach, Rabbi Aharon Aben-'Haïm, débutait son service en apportant à son maître une boisson chaude. Une certaine nuit, raconte le livre « Cheva'h 'Haïm », Rabbi Aharon Aben-'Haïm entendit deux voix qui s'élevaient de la chambre de Rabbi 'Haïm. Il se dit : « Si cette nuit le Rav a une 'havrouta, il vaut mieux que je prépare aussi une tasse pour son invité. » C'est ce qu'il fit. Il rentra dans la chambre avec deux verres de boisson. Après la prière de cha'harit, le Rav l'appela et lui demanda avec étonnement pourquoi, contrairement à son habitude, il avait apporté deux verres au lieu d'un. Il répondit : « J'ai entendu que le Rav parlait avec quelqu'un, et j'ai pensé qu'il fallait aussi servir un verre de boisson chaude à son invité. » Le tsaddik hocha la tête en silence, regarda Rabbi Aharon et lui dit : « Heureux es-tu, mon fils. Heureux es-tu, Rabbi Aharon. Heureux es-tu d'avoir mérité d'entendre la voix du prophète Eliahou. C'était elle la seconde voix que tu as entendue cette nuit. Sache, ajouta Rabbi 'Haïm, que je t'impose de ne raconter cela à personne. »

Rabbi Aharon accepta la décision du tsaddik. Pendant de nombreuses années, il obéit à Rabbi 'Haïm et garda cet épisode secret, malgré son grand désir de raconter et de proclamer la grandeur du tsaddik qui méritait que le prophète Eliahou se révèle à lui pour étudier avec lui en 'havrouta toutes les nuits. Mais conformément à l'ordre de son Rav, il ne révéla absolument rien de ce que ses oreilles avaient entendu.

Quand vint l'heure pour Rabbi 'Haïm de quitter ce monde, Rabbi Aharon sentit que le

moment était venu de raconter ce secret extraordinaire à ses proches, la révélation du prophète Eliahou, qui avait étudié en 'havrouta avec lui. Et devant un auditoire attentif, il rapporta la grandeur du tsaddik et ses merveilles, en faisant valoir devant eux le décret qui l'avait empêché de raconter le fait qu'il avait mérité la révélation du prophète Eliahou.

A ce même propos, de nombreuses personnes entraient chez Rabbi 'Haïm, pour des sujets en rapport avec les affaires de la communauté juive de Mogador. Entre autres arriva un jour en courant Rabbi Makhlof Lov (surnommé Rabbi Lissa), qui se dépêchait de venir chez le Rav à cause de quelque chose d'important et d'urgent qui ne pouvait souffrir aucun délai.

C'était tard dans la nuit, et Rabbi Makhlof reconnut la chambre du Rav à la bougie qui y brûlait. Quand il entra chez le Rav, il vit deux personnes : l'une était le Rav 'Haïm Pinto, le visage rayonnant d'un éclat merveilleux, et l'autre était inconnu de Rabbi Makhlof, et lui parut semblable à un ange de D. Il voulut s'approcher d'eux, mais tout à coup il sentit ses genoux trembler et une grande terreur l'envahit. Il tourna les talons et s'enfuit.

Le lendemain, quand il rencontra Rabbi 'Haïm Pinto, celui-ci lui dit : « Heureux êtes-vous, Rabbi Makhlof, d'avoir mérité de voir le visage du prophète Eliahou. » Rabbi Makhlof suffoquait de joie, mais son cœur battait de la crainte d'être châtié pour avoir regardé le visage du prophète Eliahou. Il supplia Rabbi 'Haïm de prier pour lui afin qu'il ne soit pas puni par une mort prématurée. Le Rav lui promit de prier pour lui et de demander miséricorde pour qu'il ne meure pas jeune.

Cette prière fut acceptée par le Ciel, et Rabbi Makhlof vécut très longtemps. C'est lui-même qui a écrit dans son livre de prière cette histoire qui lui était arrivée, et ses fils et petits-fils, qui servaient la famille Pinto, l'ont transmise aux générations suivantes.

Une tradition de nos saints ancêtres

Le Chabbat était très cher à Rabbi 'Haïm, plus que tous les autres jours de la semaine. Le Chabbat, il sentait une grande élévation spirituelle, et un esprit de poésie et de chant reposait sur lui. A chaque repas, il chantait des zemirah d'une belle voix, car il avait l'oreille musicale, et sa voix mélodieuse portait au loin (comme on le sait, il a laissé derrière lui des sacs entiers remplis d'écrits, parmi lesquels des chants et des poèmes, mais beaucoup d'entre eux ont été perdus, au moment où des brigands sont entrés dans Mogador et ont emporté tout le trésor, avec tous ses poèmes.)

Notre maître Rabbi David 'Hanania Pinto chelita a raconté :

Il nous a été transmis par nos saints aïeux qu'un certain Chabbat, Rabbi 'Haïm avait chanté, comme à son habitude, de sa belle voix, des pioutim du poète Rabbi Israël Nadjara. Il chantait avec un tel enthousiasme que Rabbi Israël Nadjara en personne se révéla à lui à l'état de veille, le serra dans ses bras et l'embrassa pour l'intention du cœur et la voix agréable avec lesquelles il chantait ses pioutim.

La réunion habituelle

Rabbi 'Haïm avait l'habitude des voyages miraculeusement rapides. Une fois, il prit avec lui quelqu'un d'autre. Voici ce qui s'est passé :

Le gaon Rabbi David 'Hassin zatsal était connu comme un grand poète. Il habitait Meknès, qui était très loin de Mogador. Une fois, au milieu de la nuit, Rabbi 'Haïm arriva chez Rabbi David, le réveilla et lui dit : « Viens avec moi à Mogador, Rabbi Israël Nadjara nous attend là-bas. »

Rabbi David hésita un peu, car on mettait plusieurs heures pour aller de Meknès à Mogador, et il répondit : « Comment pourrais-je y aller, ma femme risque de se réveiller au milieu de la nuit et de voir que je ne suis pas à la maison, elle va avoir peur et cela lui fera du mal ! » Rabbi 'Haïm le rassura en lui disant : « Avec l'aide de Hachem, nous allons partir et revenir rapidement, encore avant que ta femme ait le temps de se réveiller. » Rabbi David était toujours hésitant. Il dit à Rabbi 'Haïm : « Mais je ne peux pas y aller, à cause de ma femme. » Rabbi 'Haïm continua à le persuader : « Je te promets que nous irons et reviendrons et que ta femme n'y verra que du feu. » On passa alors à l'acte. Les deux sortirent de Meknès pour Mogador de façon miraculeuse. Là, ils rencontrèrent le poète Rabbi Israël Nadjara zatsal, qui était descendu vers eux du monde de vérité, et ensemble ils chantèrent des chants et des pioutim. Rabbi Israël Nadjara leur promit de se révéler à eux tous les Roch 'Hodech, pour chanter ensemble. Et effectivement, tous les mois Rabbi 'Haïm allait trouver Rabbi David 'Hassin et ils faisaient ensemble le chemin de Meknès à Mogador de façon miraculeuse, pour chanter des chants et des pioutim avec le poète Rabbi Israël Nadjara zatsal.

[De la bouche de Rabbi Aharon 'Hassin zal, Roch Av Beit Din d'Essaouira (Mogador), le petit-fils du poète Rabbi David zatsal]